

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01108

Numéro SIREN : 810 733 824

Nom ou dénomination : FINOVAM GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt 8092

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

RESALLIANCE - Service Juridique

40 rue Eugène Jacquet

59700 Marcq-en-Baroeul

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : FINOVAM GESTION

Numéro RCS : 810 733 824

Numéro Gestion : 2015B01108

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: parc Scientifique de la Haute Borne
Park Plaza II 11 avenue de l'Harmonie
59650 Villeneuve D Ascq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 18/06/2018

Sous le numéro : 8092

Délivré à Lille Métropole le 19 juin 2018

Le Greffier,



FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

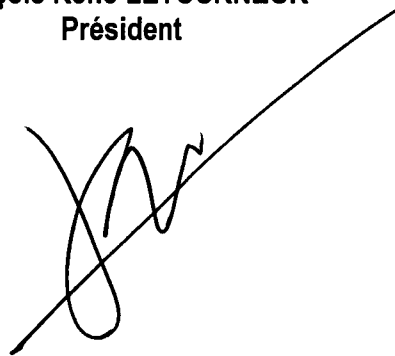
810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2017

* *

François René LETOURNEUR
Président



BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016	Passif	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
· Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
· Incorporelles	17 057	8 530	8 527	11 939	Réserve légale	13 981	2 152
· Corporelles	18 730	3 322	15 408	4 620	Report à nouveau	265 639	40 881
Immobilisations financières					Résultat de l'exercice	154 186	236 587
· Participations	25 200		25 200	0	TOTAL I	783 806	629 620
· Autres immobilisations financières	3 454		3 454	6 165			
TOTAL I	64 441	11 852	52 590	22 725			
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
· Clients	43 281	1 250	42 031	178 684	Provisions pour risques & charges		
· Autres créances		0	0	0	TOTAL II		
· Produits à recevoir		0	0	0	DETTES		
Total créances	43 281	1 250	42 031	178 684	Emprunts et dettes financières divers		
· Disponibilités	977 155		977 155	837 301	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 491	100 175
Comptes de régularisation	13 265		13 265	12 372	Dettes fiscales et sociales	199 744	305 983
· Charges constatées d'avance					Autres dettes		10 304
TOTAL II	1 033 702		1 032 452	1 028 357	Produits constatés d'avance		5 000
TOTAL GENERAL	1 098 143	11 852	1 085 041	1 051 082	TOTAL GENERAL	1 085 041	1 051 082

COMpte DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

12 mois

En EUR	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services	1 374 397	1 421 970
Chiffre d'affaires net	1 374 397	1 421 970
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	245	26
Total pds d'expl. (2) (I)	1 374 642	1 421 996
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes	385 627	360 377
Impots et taxes	77 284	72 383
Salaires et traitements	455 528	428 293
Charges sociales	216 017	198 728
Immos : Dot. aux amortissements	6 314	3 832
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		1 250
Risques : Dot. provisions		
Autres charges		3
Total charges d'expl. (II)	1 140 770	1 064 865
RESULTAT D'EXPLOITATION	233 872	357 131
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autres Interets et prod. ass.		
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)		
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)		
RESULTAT FINANCIER		
RES. COURANT AVANT IMPOT	233 872	357 131
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)	-	
Charges except.: ope. gestion	518	925
Charges except.: ope. Capital		
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)	518	925
RESULTAT EXCEPTIONNEL	518	925
Participation des salaries (IX)		
Impot sur les benefices (X)	79 169	119 620
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 374 642	1 421 996
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 220 457	1 185 410
BENEFICE OU PERTE	154 186	236 587

ANNEXE 2017

Les parties **I** à **III** ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

ANNEXE 2017**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	9
	11	Effectif au 31 décembre 2017	
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice à développer son activité. Deux entités sous gestion :

- Finovam SCR : Portefeuille de 28 sociétés pour un total d'actif net de 8 890 K€
- FIRA : 17 lignes pour 6 325 K€.

Les fonds sous gestion s'élèvent à 48,55 M€ au 31/12/2017.

L'effectif en fin d'exercice est de 6 personnes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires est égal à 1 374 397 €.

1.2 Evénements post-clôture

Néant

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2017 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33.33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS

AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/17
Frais d'établissement	17 057			17 057
<i>Total Immob. Incorporelles</i>	<i>17 057</i>	-	-	<i>17 057</i>
Aménagements agencements				-
Matériel transport et équipement				-
Matériel de bureau				-
Matériel informatique	5 040	13 690		18 730
Mobilier de bureau				-
Immobilisations corpor. en cours				-
<i>Total Immob. Corporelles</i>	<i>5 040</i>	<i>13 690</i>	-	<i>18 730</i>
Total	22 097	13 690	-	35 787

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/17
Immobilisations incorporelles	5 118	3 412		8 530
<i>Total Immob. Incorporelles</i>	<i>5 118</i>	<i>3 412</i>	-	<i>8 530</i>
Aménagements agencements				
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau		568		568
Matériel informatique	420	2 334		2 754
Mobilier de bureau				
<i>Total Immob. corporelles</i>	<i>420</i>	<i>2 902</i>	-	<i>3 322</i>
Totaux	5 538	6 314	-	11 852

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/17
Cautions et dépôts versés	6 165		2 711	3 454
Actions propres	-	25 200		25 200
	6 165	25 200	2 711	28 654

Les actions propres s'élèvent à 14 000 actions (valeur nominale 1 €/action).

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.**Etat des échéances des créances**

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	3 454		3 454
ACTIF CIRCULANT			
Clients	43 281	43 281	
Autres Créances	0	0	
Produits à recevoir	0	0	
Charges constatées d'avance	13 265	13 265	
Total général	60 000	56 546	3 454

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants			
Dettes fournisseurs & rattachés	101 491	101 491	0
Dettes fiscales et sociales	199 744	199 744	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	301 235	301 235	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2017	91 630
Fournisseurs factures non parvenues	9 861
Total fournisseurs	101 491

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	73 750
Sécurité sociale et org sociaux	121 551
Etat	4 444
total des dettes fiscales et sociales	199 745

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2017	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

Note 12 : Effectif 2017.

L'effectif à la clôture est de : 5 cadres
 1 employé

Note 13 : Montant des engagements hors bilan**Indemnités de fin de carrière**

Au 31 décembre 2017, compte tenu de l'ancienneté acquise, le montant des engagements hors bilan au titre des indemnités de fin de carrière est non significatif.

Note 14 : Entreprises liées

L'activité avec les entreprises liées au cours de l'exercice est la suivante :

Rubrique en €	Montant concernant les entreprises		Dettes/créances représentées par des effets de commerce
	liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations			
Portefeuille de participations			
Autres titres immobilisés			
Créances rattachées			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Autres produits			
Autres charges d'exploit		93 398 €	
Charges financières			
Créances intragroupe			
Dettes intragroupe		51 000 €	

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 13 JUIN 2018

* *

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 154.185,60 € de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| ▪ Au compte « Réserve Légale » | 7.709,30 € |
| qui s'élevait à | 13.981,06 € |
| et qui s'élèvera à | 21.690,36 € |
| ▪ Le solde au crédit du compte « Report à nouveau » | 146.476,30 € |
| qui s'élevait à | 265.639,02 € |
| et qui s'élèvera à | 412.115,32 € |


Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des deux premiers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 JUIN 2018

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

François-René LETOURNEUR
Président du Directoire



FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2018

**

Mesdames, Messieurs, Chers Associés,

Conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2017, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société correspond au troisième exercice d'activité.

- Evénements importants de l'exercice

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice à développer son activité :

Structuration de la Société (organisation interne, processus) pour en permettre la bonne gestion et le développement ;

Suivi des investissements réalisés et nouveaux investissements pour le compte de FINOVAM SCR dans le cadre d'un mandat de gestion depuis le 15 Septembre 2015. Ce qui aboutit fin 2017 à un portefeuille de 28 sociétés pour un total d'actif net de 8.890 K€
Au cours de l'année ont été réalisés 9 nouvelles participations, 7 réinvestissements et 3 versements de 2^{ème} tranche. La société de gestion a également réalisé 4 cessions totales ou partielles.

Concernant le FIRA, l'activité s'est accélérée avec 7 nouveaux investissements, 2 réinvestissements et 1 versement de 2^{ème} tranche pour un total de 3.026 K€. Le portefeuille était composé au 31 Décembre 2017 de 17 participations dont 12 ayant leur siège ou activité en Région Hauts de France et 5 en Région Grand Est.

Les fonds sous gestion sont de 48,55 M€ en Décembre 2017.

Notre effectif en fin d'exercice était de 6 personnes. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires est égal à 1.374.397 €.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, il n'est pas intervenu d'événement important.

- Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Poursuite de la gestion des investissements et portefeuilles de FINOVAM et du FIRA NORD-EST

Préparation d'une levée de fonds complémentaire pour le FIRA Nord-Est.



II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations

La société ne détient aucune filiale ou participation au 31 décembre 2017.

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation ou prise de contrôle et n'a procédé à aucune cession.

III. RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

A la clôture de ce troisième exercice au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élève à 1.085.041 € net contre 1.051.082 € net à la clôture de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1.374.397 € contre 1.421.970 € en 2016.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 245 € contre 26 € en 2016.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 385.627 € contre 360.377 € en 2016.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 77.284 € contre 72.383 € en 2016.

L'effectif moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 6 personnes (contre 4 en 2016).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 455.528 € contre 428.293 € en 2016.

Le montant des charges sociales s'élève à 216.017 € contre 198.728 € en 2016.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 6.314 € contre 3.832 € en 2016.

Les charges d'exploitation se sont ainsi élevées à 1.140.770 € contre 1.064.865 € en 2016.



Le résultat d'exploitation ressort ainsi pour l'exercice bénéficiaire à hauteur de 233.872 € contre un résultat bénéficiaire de 357.131 € en 2016.

En l'absence de résultat financier (idem qu'en 2016), le résultat courant avant impôt ressort ainsi pour l'exercice bénéficiaire à hauteur de 233.872 € contre un résultat bénéficiaire de 357.131 € en 2016.

En l'absence de produit (idem qu'en 2016), le résultat exceptionnel ressort pour l'exercice déficitaire à hauteur de - 518 € contre un résultat déficitaire de - 925 € en 2016.

Compte tenu d'un impôt sur les sociétés de 79.169 € (contre 119.620 € en 2016), le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ressort bénéficiaire à hauteur de 154.185,60 € contre un bénéfice net comptable de 236.587 € au 31 Décembre 2016.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 154.185,60 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| ▪ Au compte « Réserve Légale » | 7.709,30 € |
| qui s'élevait à | 13.981,06 € |
| et qui s'élèverait à | 21.690,36 € |
| ▪ Le solde au crédit du compte « Report à nouveau » | 146.476,30 € |
| qui s'élevait à | 265.639,02 € |
| et qui s'élèverait à | 412.115,32 € |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 783 806 €.

IV. DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des deux précédents exercices.



V. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquets du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

VI. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I. -1* : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2* : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 JOUR (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 JOUR (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées		22	1					8		2		3	
Montant Total des factures Concernées	HT	76 694	1 725			78 419		19 497		12 601		9 183	41 281
	TTC	89 560	2 070			91 630		20 997		12 601		9 683	43 281
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	HT	19,89%	0,45%										
	TTC	19,35%	0,45%										
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	HT								1%		1%		1%
	TTC								2%		1%		1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	2												
Montant Total des factures Exclues	HT	8 218											
	TTC	9 861											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (Préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (Préciser)						
	X Délais légaux						X Délais légaux						

VII. TABLEAU DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices depuis sa constitution :

Nature des opérations	2015	2016	2017
I. Capital en fin d'année			
Capital social	350 000	350 000	350 000
Nature d'actions ordinaires existantes	350 000	350 000	350 000
Nombre d'obligations convertibles en actions			
II. Opérations et résultat de l'exercice			
Chiffre d'affaires hors taxes			
Résultat avant impôts, amortissements, provisions et participations des salariés	68 541	358 789	239 669
Impôts sur les bénéfices	23 802	119 620	79 169
Résultat après impôts, amortissements, provisions et participations des salariés	43 033	236 587	154 186
Participation des salariés due au titre de l'exercice			
Montant des bénéfices distribués	-		
III Résultat par action			
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	0,20	1,03	0,68
Résultats après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0,12	0,68	0,44
Dividende distribués à chaque action	-		
IV. Personnel			
Nombre de salariés au 31 décembre	4	4	5
Montant de la masse salariale	255 458	632 021	671 545
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux			

VIII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.



IX. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

X. ACTIONNARIAT SALARIE

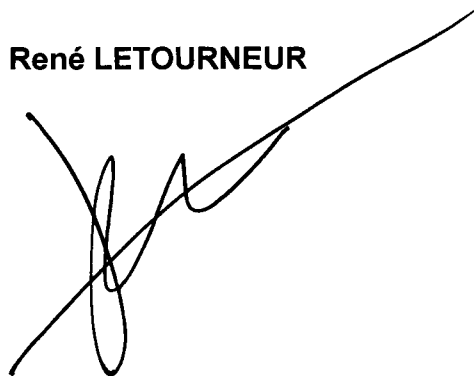
Nous vous rappelons que :

La participation des salariés s'élevant à 17% du capital au 31 décembre 2017, il n'y a pas lieu de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,
Le 14 Mars 2018

Le Directoire

François René LETOURNEUR

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 13 JUIN 2018

* *

Chers Associés,

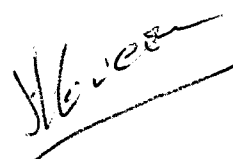
Le Directoire de notre Société vous a convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte notamment de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2017, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Vous venez d'entendre la lecture des rapports du Directoire et du Commissaire aux Comptes.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance





KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Finovam Gestion S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Finovam Gestion S.A.S.

Parc Scientifique de la Haute Borne - Park Plaza II - 11, avenue de l'Harmonie -
59650 Villeneuve d'Ascq

Ce rapport contient 15 pages

Référence : XDC-18-2-54



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Finovam Gestion S.A.S.

Siège social : Parc Scientifique de la Haute Borne - Park Plaza II - 11, avenue de l'Harmonie -
59650 Villeneuve d'Ascq
Capital social : € 350 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Finovam Gestion S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Marcq en Baroeul, le 29 mai 2018

KPMG S.A.



Xavier de Coninck
Associé



Patrick Lequint
Associé

BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016	Passif	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
. Incorporelles	17 057	8 530	8 527	11 939	Réserve légale	13 981	2 152
. Corporelles	18 730	3 322	15 408	4 620	0 Report à nouveau	265 639	40 881
Immobilisations financières					Résultat de l'exercice	154 186	236 587
. Participations	25 200		25 200	0	TOTAL I	783 806	629 620
. Autres immobilisations financières	3 454		3 454	6 165			
TOTAL I	64 441	11 852	52 590	22 725			
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
. Clients	43 281	1 250	42 031	178 684	Provisions pour risques & charges		
. Autres créances		0	0	0	TOTAL II		
. Produits à recevoir			0	0	DETTES		
Total créances	43 281	1 250	42 031	178 684	Emprunts et dettes financières divers		
. Disponibilités	977 155		977 155	837 301	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 491	100 175
Comptes de régularisation					Dettes fiscales et sociales	199 744	305 983
. Charges constatées d'avance	13 265		13 265	12 372	Autres dettes		10 304
TOTAL II	1 033 702	1 250	1 032 452	1 028 357	Produits constatés d'avance		5 000
TOTAL GENERAL	1 098 143	13 102	1 085 041	1 051 082	TOTAL III	301 235	421 462
					TOTAL GENERAL	1 085 041	1 051 082

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

12 mois

En EUR	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services	1 374 397	1 421 970
Chiffre d'affaires net	1 374 397	1 421 970
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	245	26
Total pdts d'expl. (2) (I)	1 374 642	1 421 996
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes	385 627	360 377
Impots et taxes	77 284	72 383
Salaires et traitements	455 528	428 293
Charges sociales	216 017	198 728
Immos : Dot. aux amortissements	6 314	3 832
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		1 250
Risques : Dot. provisions		
Autres charges		3
Total charges d'expl. (II)	1 140 770	1 064 865
RESULTAT D'EXPLOITATION	233 872	357 131
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autres interets et prod. ass.		
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)		
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)		
RESULTAT FINANCIER		
RES. COURANT AVANT IMPOT	233 872	357 131
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)	-	
Charges except.: ope. gestion	518	925
Charges except.: ope. Capital		
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)	518	925
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 518	- 925
Participation des salaries (IX)		
Impot sur les benefices (X)	79 169	119 620
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 374 642	1 421 996
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 220 457	1 185 410
BENEFICE OU PERTE	154 186	236 587

ANNEXE 2017

Les parties **I** à **III** ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

ANNEXE 2017**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	9
	11	Effectif au 31 décembre 2017	
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice à développer son activité. Deux entités sous gestion :

- Finovam SCR : Portefeuille de 28 sociétés pour un total d'actif net de 8 890 K€
- FIRA : 17 lignes pour 6 325 K€.

Les fonds sous gestion s'élèvent à 48,55 M€ au 31/12/2017.

L'effectif en fin d'exercice est de 6 personnes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires est égal à 1 374 397 €.

1.2 Evénements post-clôture

Néant

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2017 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33.33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
AUTRES INFORMATIONS**

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/17
Frais d'établissement	17 057			17 057
<i>Total Immob. Incorporelles</i>	<i>17 057</i>	-	-	<i>17 057</i>
Aménagements agencements				-
Matériel transport et équipement				-
Matériel de bureau				-
Matériel informatique	5 040	13 690		18 730
Mobilier de bureau				-
Immobilisations corpor. en cours				-
<i>Total Immob. Corporelles</i>	<i>5 040</i>	<i>13 690</i>	-	<i>18 730</i>
Total	22 097	13 690	-	35 787

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/17
Immobilisations incorporelles	5 118	3 412		8 530
<i>Total Immob. Incorporelles</i>	<i>5 118</i>	<i>3 412</i>	-	<i>8 530</i>
Aménagements agencements				
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau		568		568
Matériel informatique	420	2 334		2 754
Mobilier de bureau				
<i>Total Immob. corporelles</i>	<i>420</i>	<i>2 902</i>	-	<i>3 322</i>
Totaux	5 538	6 314	-	11 852

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/17
Cautions et dépôts versés	6 165		2 711	3 454
Actions propres	-	25 200		25 200
	6 165	25 200	2 711	28 654

Les actions propres s'élèvent à 14 000 actions (valeur nominale 1 €/action).

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.**Etat des échéances des créances**

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	3 454		3 454
ACTIF CIRCULANT			
Clients	43 281	43 281	
Autres Créances	0	0	
Produits à recevoir	0	0	
Charges constatées d'avance	13 265	13 265	
Total général	60 000	56 546	3 454

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants			
Dettes fournisseurs & rattachés	101 491	101 491	0
Dettes fiscales et sociales	199 744	199 744	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	301 235	301 235	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2017	91 630
Fournisseurs factures non parvenues	9 861
Total fournisseurs	101 491

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	73 750
Sécurité sociale et org sociaux	121 551
Etat	4 444
total des dettes fiscales et sociales	199 745

